REGLEMENT LA NORDIC' DU FORT FRERE

Organisation

Cet évènement de Marche Nordique est organisé par l'Association Santé Nature 67 (ASN67), en étroite collaboration avec l'Association des Courses de Strasbourg et la section fortification de la Garnison ; elle se déroule sur les collines à l'ouest de la ville de Strasbourg.
Deux épreuves chronométrées sont proposées :

- une Marche Nordique chronométrée de 9,4km
- une Marche Loisirs Nordique DUO, destinée à des binômes parent/enfant ou adulte/adulte, chronométrée, de 6,1km

Les informations concernant la course sont disponibles sur le site **https://asn67.fr/nordicfortfrere2026**

L'organisateur peut être contacté à tout moment pour toute demande d'information complémentaire par mail à l'adresse **nordicfortfrere@gmail.com**

Date, horaires et parcours

La Nordic' du Fort Frère aura lieu **dimanche 26 avril 2026 à Oberhausbergen, départs et arrivées à l'intérieur du Fort Frère sur la colline de Hausbergen**

Marche Nordique	**10h00**	9km400	épreuve chronométrée
Marche Loisirs Nordique Duo	**10h15**	6km100	épreuve chronométrée

Les parcours sont visibles sur le site **https://asn67.fr/nordicfortfrere2026**

Le retrait des dossards se fera le jour de la course dans le Fort Frère, rue de la colline à Oberhausbergen, **à partir de 8h00 et au plus tard jusqu'à 9h40** pour toutes les épreuves.

Condition de participation

Ainsi que le stipule l'article 231-2-1 du Code du sport, ces épreuves sont ouvertes aux marcheurs qui disposent :

- **d'une licence FFA** en cours de validité le jour de la manifestation.
- **OU** d'un **Parcours de Prévention Santé (PPS).** Il est accessible sur https://pps.athle.fr/.
  Le mail réceptionné à l'issue de la réalisation de ce PPS doit être transféré à l'adresse **nordicfortfrere@gmail.com au plus tard le 24 avril 2026 à 23h30**
- **OU** d'un **questionnaire Santé** pour les mineurs. Il est accessible sur
  https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15699.do
  https://www.courirenfrance.com/Questionnaire-Sante.pdf.

Ce document doit être envoyé à l'adresse **nordicfortfrere@gmail.com au plus tard le 24 avril 2026 à 23h30.**

Catégories d'âge

	Année de naissance	
Marche Nordique	2010 et avant	Chronométrée
Marche Loisirs Nordique DUO	2010 et avant	Chronométrée

Un mineur est autorisé à participer à la compétition en présence de l'un de ses parents participant à la marche loisirs nordique DUO ; dans le cas contraire, il devra présenter une autorisation parentale dûment remplie et signée.

Inscription

Les inscriptions pour les marches de la Nordic' du Fort Frère se font en ligne sur le site **https://performance67.com**

Toute inscription donne droit à une visite guidée gratuite du Fort Frère à partir de 13h ; lors de l'inscription, le marcheur devra préciser s'il souhaite activer ce droit ou non.

La fermeture des inscriptions en ligne est le jeudi 23 avril 2026 à 23h30
L'inscription n'est validée qu'après paiement du droit d'inscription de :

	Adulte	Mineur
Marche Nordique	15€	10€
Marche Loisirs DUO Nordique	15€	10€

Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers ne pourra se faire que en contactant l'organisateur par mail. Tout participant porteur d'un dossard obtenu en infraction avec le présent règlement pourra être mis hors course ou être reconnu responsable de tout dommage causé ou subi si un accident survient durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenu ou causé par ce dernier dans ce type de situation.

L'inscription est nominative, ferme et définitive. En cas de non-participation à l'épreuve pour quelque motif que ce soit, le coureur inscrit ne peut prétendre à aucun remboursement des frais engagés. Toutefois, sous présentation d'un certificat médical approprié envoyé par mail avant le 17 MAI 2025, le remboursement pourra être effectué.

Protection des données : Les données récoltées lors de l'inscription seront uniquement utilisées pour la participation à l'événement puis elles seront stockées sans utilisation. Vous pouvez demander à tout moment la suppression de vos données.

Le déroulement des épreuves :

La Marche Nordique se déroule sur une boucle fermée de 3,1km, à parcourir 3 fois.
La Marche Loisirs Nordique DUO se déroule sur une boucle fermée de 3,1km, à parcourir 2 fois.

Le port du dossard bien visible fixé par des épingles sur le torse, non plié, non coupé ou masqué, est obligatoire tout au long de la course.

Ravitaillement :
Un ravitaillement liquide est prévu à la fin de chaque boucle du circuit.
Un ravitaillement final liquide et solide est prévu pour toutes les épreuves

Abandon :
En cas d'abandon, tout coureur doit obligatoirement se signaler auprès du directeur de course par téléphone au 0620143195. Les concurrents qui abandonnent devront rejoindre par leurs propres moyens le point de départ dans le Fort Frère.

Sécurité

L'organisateur déploiera un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) afin de garantir la sécurité et l'assistance médicale des coureurs. Des signaleurs seront présents aux endroits stratégiques de la course. Une équipe de secouristes sera également sur place.
Toutefois, chaque participant a l'obligation d'apporter son assistance à un concurrent victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

Assurance, responsabilité et comportement

Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité pour couvrir la compétition. Les concurrents possédant une licence sportive sont protégés par les garanties associées à celle-ci. Tous les autres participants sont tenus de contracter une assurance à titre individuel.
L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problème de santé ou d'une préparation insuffisante. Les concurrents assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre l'organisateur de l'évènement de running en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la

course. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de vol des affaires personnelles des participants ou de dégradation de matériel.
Tout coureur reconnu coupable d'abandon de matériel ou de déchets hors des zones de propreté prévues entraînera la disqualification du contrevenant.

Chronométrage

Le chronométrage sera assuré par Performance 67.

Pour la Marche Loisirs Nordique DUO, le chronométrage prendra en compte le cumul du chronométrage constaté pour les deux marcheurs.

Respect de l'environnement

En s'inscrivant à l'une des épreuves, les participants s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés. En particulier :

- Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets (tubes contenant des gels, papiers, détritus organiques, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles sont à disposition au poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. Les commissaires de course effectuent des contrôles volants sur les parcours.
- Tous les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant de pouvoir les jeter dans les poubelles mises à disposition sur les postes de ravitaillement.
- Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. De préserver des sentiers et surtout de leur propreté

Récompenses

Pour la Marche Nordique :

Prix aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch et au premier de chaque catégorie

Pour la Marche Nordique Loisirs DUO :

Prix aux 3 premiers Duos

Annulation

Si en cas de force majeure (décision préfectorale, aléas climatiques…) ou pour toute raison indépendante de la volonté, la manifestation doit être annulée, les frais d'inscription sont restitués à chaque participant à hauteur de **70 %.** Alternativement, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou de programmer la manifestation à une date ultérieure. Toute annulation individuelle en dehors de maladie ou d'accident (présentation d'un justificatif médical) ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Droit à l'image

En participant à l'épreuve, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.
Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.

Publication des résultats

Tout coureur qui se voit attribuer un dossard, autorise l'organisateur de la Nordic' du Fort Frère à publier ses résultats nominatifs et temps à la presse spécialisée ou autre média sur tout support de communication pour une durée illimitée.

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.